

RAPPORT ANNUEL 2011



SOMMAIRE

<u>DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE.....</u>	<u>1</u>
<u>ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2011.....</u>	<u>2</u>
<u>EVOLUTION DE L'ACTION SELCODIS.....</u>	<u>3</u>
<u>REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2011</u>	<u>3</u>
<u>RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u>	<u>4</u>
<u>RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL.....</u>	<u>14</u>
<u>ET LE CONTRÔLE INTERNE</u>	<u>14</u>
<u>RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ</u>	
<u>DERNIERS EXERCICES.....</u>	<u>19</u>
<u>COMPTES CONSOLIDES.....</u>	<u>20</u>
<u>ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....</u>	<u>24</u>
<u>NOTES PRELIMINAIRES.....</u>	<u>24</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS.....</u>	<u>40</u>

DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

Déclaration du responsable du rapport financier annuel (article 222-3 4° du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers)

« J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

M. Patrice Dupont
Président du Directoire

Composition du Directoire et Conseil de surveillance au 31 octobre 2012

Président du Directoire

M. Patrice DUPONT désigné par le Conseil du 23 juillet 2009 et renouvelé par le Conseil du 23 novembre 2010

Composition du Conseil de Surveillance

*M. Lucien SELCE - Président
M. François-Louis VUITTON – Vice Président
M. Cyril COURT
M. Bernard ROQUES*

Composition du Directoire

*M. Patrice DUPONT
Mme Monique BONNOT*

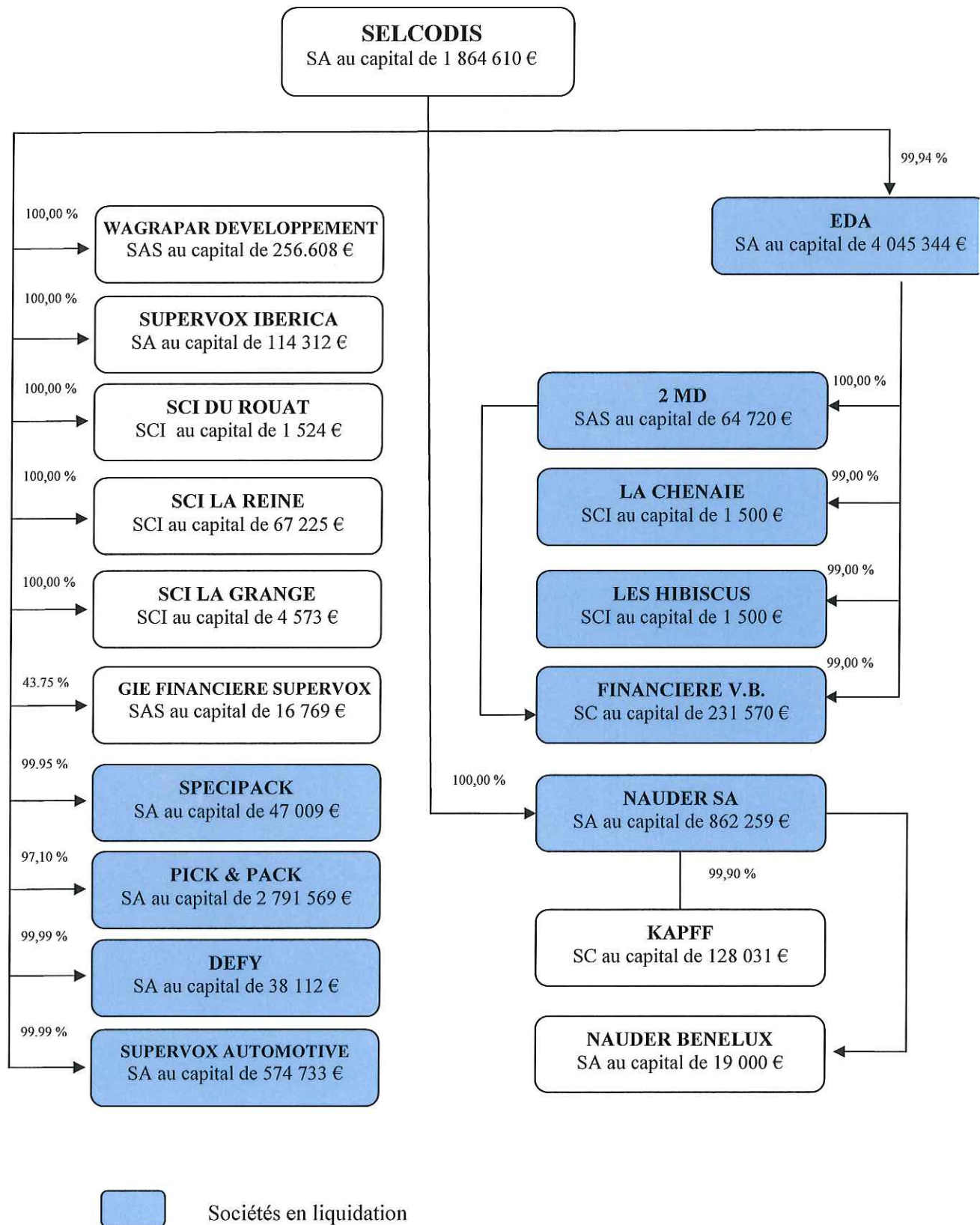
Commissaires aux Comptes Titulaires

*Compagnie Fiduciaire d'Audit
CABINET AUBART ET ASSOCIES*

Commissaires aux Comptes Suppléants

*M. William LEVEQUE
M. Fabrice OLLIVIER LAMARQUE*

ORGANIGRAMME au 31 décembre 2011

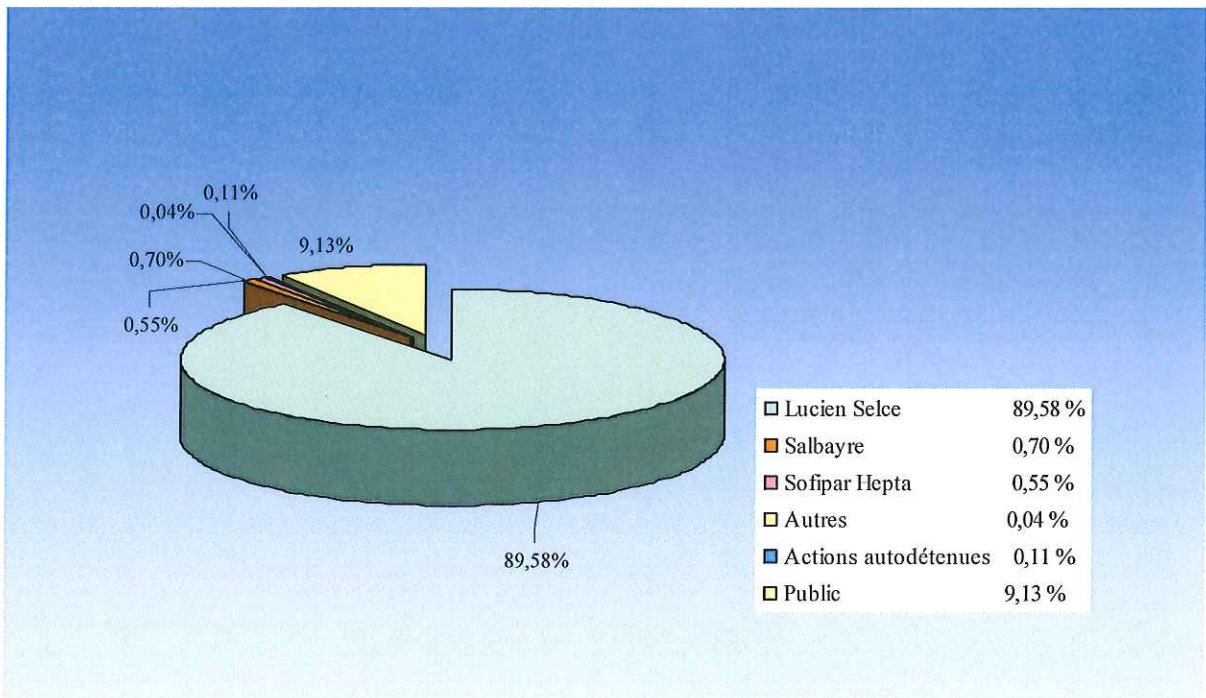


EVOLUTION DE L'ACTION SELCODIS

Cours journalier de l'action pour la période de juillet 2008 à mars 2010.
Le cours de l'action est suspendu depuis le 26 mars 2009.



REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2011



RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations relatives à la régularité des comptes qui vous seront présentés et aux conventions réglementées.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I / SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE

NOTE PRELIMINAIRE

Informations relatives à l'entreprise

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont la principale activité, au travers de sa filiale EDA SA, a été arrêtée au cours du premier semestre 2009 après la mise en liquidation judiciaire de cette filiale.

SELCODIS SA garde néanmoins son activité annexe au travers de WAGRAPAR DEVELOPPEMENT.

Le jugement de liquidation a été prononcé le 26 mai 2009.

A) FAITS CARACTERISTIQUES

Le Président déclare que, suite à la procédure d'alerte initiée par les commissaires aux comptes en août 2009, la société a été convoquée au Tribunal de Commerce de Paris dans le cadre de la prévention des difficultés le 20 octobre 2009. Lors de cette audience, une nouvelle convocation nous a été donnée pour le 16 février 2010 durant laquelle nous avons de nouveau exposé nos arguments.

La société a de nouveau été convoquée sur saisine d'office le 6 mai 2010. Lors de cette audience une procédure d'enquête a été décidée par le Tribunal de Commerce avec nomination d'un enquêteur, Maître Pierrel, mandataire judiciaire. Ce dernier a rendu son rapport le 12 juillet 2010.

La Société a ensuite été convoquée au Tribunal de commerce de Paris le 9 novembre 2010. Lors de cette audience, la situation de la Société à fin octobre 2010, faisant notamment état d'une dette exigible s'élevant à 435 815 €, composée de dettes quasi-exclusives envers l'Etat et les conseils de la Société, a été présentée aux juges. Cette dette s'élevait à un montant de 616 862 € au 31 décembre 2009. Une première opération de la filiale de la Société lui a permis de rembourser la somme de 120 224 € aux débiteurs de la Société et la somme de 32 112 € au titre de l'avance en compte courant consentie par l'actionnaire de référence, ainsi que de payer certains fournisseurs.

Une prévision d'activité des filiales de la Société sur les 15 mois à venir a également été présentée aux juges du Tribunal de commerce. Cette prévision faisait ressortir une marge de 3 785 000 €, dont 360 000 € avant fin janvier 2011, ce qui devait permettre à la Société de rembourser l'intégralité de sa dette exigible avant fin mars 2011.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces éléments, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a décidé de laisser la société « in bonis » estimant que le montant des dettes exigibles et les perspectives de remboursement, déjà en cours ne justifiaient pas une procédure judiciaire dans l'immédiat et a fixé un nouveau rendez-vous le 26 janvier 2011 pour faire un nouveau point sur la situation financière de la société.

Lors de l'audience du 15 juin 2011, la Société a fait part au Président du Tribunal de commerce de Paris des retards pris sur ses prévisions d'activité et du règlement de sa dette exigible. Après avoir pris connaissance des documents qui lui avaient été présentés, le Président du Tribunal de commerce de Paris a décidé de laisser la société « in bonis » et lui a donné une nouvelle convocation pour le 20 octobre 2011.

Le 24 juin 2011, le Tribunal de commerce de Paris a rendu une décision défavorable à l'égard de la Société, dans un litige opposant cette dernière à la Compagnie Européenne de Garanties et Caution, et condamnant la Société au paiement de la somme de 682.000 euros avec intérêts au taux légal à compter du 3 septembre 2009.

Lors de l'audience du 20 octobre 2011, le Président du Tribunal de commerce de Paris a constaté que la Société avait pris du retard dans la réalisation du chiffre d'affaires attendu, et lui a donné une nouvelle convocation pour le 30 novembre 2011.

Dans ces circonstances, la Société a décidé de déposer une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Paris le 15 novembre 2011, afin d'obtenir l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Par lettre recommandée datée du 21 novembre 2011, le cabinet Mazars, a annoncé à la Société sa démission de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la Société.

Par jugement du 29 novembre 2011, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société, avec une période d'observation de 6 mois, et a nommé Maître Christophe Thévenot comme Administrateur Judiciaire et Maître Frédérique Levy Mandataire Judiciaire.

II/ RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

1. LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE

- **Préliminaire**

Les comptes consolidés de la société ont été établis au 31 décembre 2011 sur la base des éléments suivants :

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés dont la liste est présentée au paragraphe 3 «Liste des sociétés consolidées» de l'annexe consolidée.

Sur ces bases, les comptes consolidés de l'exercice 2011 font apparaître un chiffre d'affaires de 0 € en 2010 et 2011 et un résultat net de 1 038 K€ contre 74 K€ en 2010.

- **Commentaires**

Comme pour les exercices précédents, les règles suivantes ont été retenues pour l'élaboration des comptes consolidés de Selcodis au 31 décembre 2011 (reclassement des éventuelles subventions d'investissements en autres dettes, élimination des marges intra-groupe, etc.).

Les normes IFRS ont été appliquées pour l'élaboration des comptes consolidés 2011.

- **Bilan**

Les principales variations des postes de bilan sont expliquées en détail dans l'annexe consolidée.

Globalement, il ressort que :

- L'actif non courant ressort à 53 K€ en 2011 comme en 2010.
- L'actif courant ressort à 426 K€ en 2011 contre 346 K€ en 2010.
- Les provisions pour risques et charges ressortent à 6.766 K€ en 2011 contre 8.194 K€ en 2010.
- Les dettes ressortent globalement à 29.912 K€ en 2011 contre 29.445 K€ en 2010. Les principales variations proviennent :
 - . De l'augmentation du poste fournisseurs (403) K€

- **Compte de résultat**

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 0 K€ en 2010 et 2011.

Le résultat opérationnel ressort à 1 041 K€ en 2011 contre 68 K€ en 2010.

Les dotations nettes aux amortissements et provisions s'élèvent à + 1 429 K€ contre + 364 K€ en 2010.

Le résultat financier ressort à 0 K€ en 2009 et 2010.

Le résultat avant impôts des entreprises intégrées fait ressortir un bénéfice de <157> K€ contre un bénéfice de 68 K€ en 2010.

Le résultat net des entreprises intégrées ressort à 1 038 K€ à comparer à un résultat de 74 K€ pour 2010.

- **Tableau de financement**

Le tableau de financement consolidé 2011 est présenté dans l'annexe consolidée. La capacité d'autofinancement se situe à <391> K€ contre <296> K€ en 2010. Les flux nets liés aux investissements dégagent un solde de 0 K€. Les flux des opérations de financement présentent un solde positif de 54 K€.

L'ensemble de ces flux se traduit par une variation de la trésorerie passant :

- d'une trésorerie nette positive de 3 K€
- à une trésorerie nulle

soit une dégradation globale nette de 3 K€.

2. LES COMPTES INDIVIDUELS DE L'EXERCICE

La nature de l'activité de la société reste identique à celle des exercices précédents.

Aucun produit d'exploitation n'a été réalisé sur l'exercice.

Les charges d'exploitation représentent un montant de 433 K€ et sont en grande partie constituées par la location et les charges locatives du bâtiment d'Auterive (331 K€), les honoraires (44 K€), une provision pour risques <43> K€.

Le résultat d'exploitation est négatif et s'établit à <433> K€ contre <463> K€ en 2010.

Le résultat financier est nul.

Le résultat exceptionnel est positif de 1 471 K€ et est constitué d'une reprise de provision pour risques sur les loyers de 314 K€, d'une reprise de provision pour risques de 1 550 K€ et d'une dotation pour risques de 392 K€.

Le résultat net de l'exercice est positif de 1 037 K€ contre <305> K€ en 2010.

Situation d'endettement

L'endettement est constitué du compte courant actionnaire pour un montant de 31.746 K€.

III/ PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

IV/ ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES

1. PREAMBULE

La filiale EDA SA est en liquidation judiciaire depuis le 26/05/2009.

V/ PRISE DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation n'est intervenue sur l'exercice 2011.

VI/ AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2011 de la société (en Euros):

- Résultat de l'exercice bénéfice 1 037 842
- En totalité au poste report à nouveau

Après affectation du résultat, la situation comptable se présenterait de la façon suivante :

- Capital social	:	1.864.610
- Autres réserves	:	2.116.033
- Report à nouveau	:	<37.187.649>
- Capitaux propres	:	<u><32.169.164 ></u>

Les capitaux propres de la société au 31 décembre 2011 sont de <32.169.164 > €. Le montant du capital social est de 1.864.610 €.

VII/ RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende, au titre des trois exercices précédents.

VIII/ DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quatre du CGI, nous vous précisons qu'aucune des dépenses au titre des dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du même code n'a été déduite au titre de l'exercice 2011.

IX/ ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

X/ EVEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Par jugement en date du 22 mai 2012, le Tribunal de commerce de Paris a prolongé la période d'observation de 6 mois, jusqu'au 29 novembre 2012, nécessaire pour confirmer les possibilités de développement d'une nouvelle activité, dans l'optique de permettre à la Société de présenter un plan de continuation.

XI/ PERSPECTIVES

L'activité de la filiale Wagrapar Développement devrait permettre de dégager une marge de 3.785.000 euros qui devrait permettre à la société de rembourser l'intégralité de sa dette exigible.

XII/ INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-210 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après la situation de votre société sur les actions d'autocontrôle qu'elle détient :

Au 31 décembre 2011, SELCODIS détenait 7.105 de ses propres actions.

Conformément aux dispositions de l'article L 223-13 du code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçus en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote :

Détendant plus des deux tiers du capital social ou des droits de vote :
Lucien Selce
11, Chemin Calandrini
1231 Conches
Suisse

XIII/ MODIFICATIONS INTERVENUES AU SEIN DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Parmi les membres du Directoire : aucune modification n'est intervenue.

XIV/ CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-86 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Aucune nouvelle convention relevant de l'art. L.225-86 du code de commerce n'a été conclue durant l'exercice 2011.

Au titre de l'exercice 2011, les conventions suivantes, approuvées en cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies :

- Avance en compte courant, consentie par l'actionnaire majoritaire
- Engagement global au profit de Nauder SA
- Prêt à la société Kapff SA
- Conventions de prestations aux sociétés du groupe
- Comptes courants avec les filiales.

Les informations concernant les conventions réglementées figurent dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

XV/ MODIFICATIONS DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Démission, en date du 21/11/2011, du Cabinet MAZARS co-commissaire aux comptes titulaire,
- Nomination en date du 27/06/2012, du cabinet AUBART ET ASSOCIES en tant que co-commissaire aux comptes titulaire à compter de l'exercice 2010.

XVI/ INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Monsieur Patrice Dupont

Groupe Selcodis

- Président du Directoire de la société SELCODIS
- Membre du Directoire de la société SELCODIS
- Administrateur des sociétés KAPPF
- Gérant des sociétés SCI LA REINE, SCI LE ROUAT, SCI LA GRANGE
- Président de la SAS WAGRAPAR DEVELOPPEMENT

Monsieur Lucien SELCE

Groupe Selcodis

- Président du Conseil de Surveillance de la société Selcodis

Autres

- Administrateur de la société Defrep
- Président de la société Wagrpar
- Administrateur des sociétés Wagrpar et Société Provençale de Participations.

Monsieur Bernard ROQUES

Groupe Selcodis

- Membre du Conseil de Surveillance de la société Selcodis
- Administrateur de la société Euro Distribution Alimentaire

Autres

- Administrateur de la société FL Vuitton Gestion
- Administrateur de la société Inès de La Fressange

Monsieur Cyril COURT

- Membre du Conseil de Surveillance de la société Selcodis

Monsieur François-Louis VUITTON

- Membre du Conseil de Surveillance et Vice Président de la société Selcodis
- Administrateur Sicav de ODDO Génération
- Administrateur de la société Wagrpar
- Directeur Général et Administrateur de la société Inès de La Fressange SA
- Gérant de la société Inès de la Fressange SARL
- Président du Conseil de Surveillance de la société FL VUITTON Gestion et Conseil
- Gérant de la SC Financière FL VUITTON
- Gérant de la SCI FL VUITTON

Madame Monique BONNOT

- Membre du directoire de SELCODIS
- Administrateur de WAGRPAR SA
- Gérante de la SCI les CHARDONNERETS
- Gérante de la SARL BYRON ELYSEES INVESTISSEMENT

XVII/ REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au titre de l'exercice 2011, nous vous informons qu'aucune rémunération directe et indirecte n'a été versée aux mandataires sociaux.

XVIII/ TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Le tableau des cinq derniers exercices figure en annexe ci-après.

XIX/ NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (Normes IAS / IFRS)

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres doivent présenter, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), émis par l'I.A.S.B (International Accounting Standards Board). Le groupe qui a appliqué jusqu'en 2004 les principes comptables français, étant soumis à cette obligation, établit à compter de l'exercice 2005 ses comptes consolidés selon les normes IFRS.

L'information financière en normes IFRS sur l'exercice 2011 a été établie sous la responsabilité des organes d'administration et a fait l'objet de diligences d'audit par les commissaires aux comptes du Groupe.

==== --- ==== --- ==== --- =====

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports généraux de vos Commissaires aux Comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-88 et suivants du Code de Commerce. Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET LE CONTRÔLE INTERNE

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6 du code de commerce, je vous rends compte au terme du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance et de votre Directoire au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société,
- de l'étendue des pouvoirs du Président du Directoire

I/ PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

Rappel :

Par décision de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 décembre 2006, il a été décidé de modifier le mode d'administration et de direction de la société et d'adopter la formule à directoire et Conseil de Surveillance.

1.1 Composition et expertise du Directoire et du Conseil de Surveillance

- Directoire

	Nom	Age	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président du Directoire	Patrice Dupont	56	23/07/2009	23/11/2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013
Membre du Directoire	Monique Bonnot	60	23/07/2009	23/11/2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

- Conseil de Surveillance

	Nom	Age	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président du Conseil de Surveillance	Lucien Selce	45 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Bernard Roques	63 ans	26/04/2007	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Louis François Vuitton	55 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Cyril Court	44 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Expertise des membres du Conseil de Surveillance :

Lucien Selce, diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice, il a occupé pendant 12 ans différents postes dans la banque d'investissement à Paris, puis à Londres.

Il dirige depuis 1999 un groupe d'investissements au titre duquel il occupe des postes d'administrateurs dans des sociétés industrielles et commerciales.

Bernard Roques, diplômé de l'Ecole de Commerce et Administration, a d'abord été en charge des prises de participations à la S D R SODECCO avant d'occuper des responsabilités de direction dans différentes P M E puis au sein des groupes Pinault et ensuite I F I.

François-Louis Vuitton – M. François Louis Vuitton est diplômé de l'institut supérieur de commerce et de la chambre de commerce de Paris. Au cours de sa carrière il a exercé différentes fonctions au sein du groupe Calberson, du Groupe Manzinger, des parfums Weill, Cuisine Plus – Bain Plus et Orcofi. Depuis 1994 il a repris la société Ines de la Fressange et a travaillé chez UBS et à la Banque de Neuflyze. Il est entré dernièrement à la Financière Edmond de Rothschild.

Cyril Court - M. Cyril Court est "managing director" dans le département "global capital markets" d' HSBC Bank plc depuis 2000. Auparavant, il a exercé des fonctions similaires au sein de BNP Paribas et Daiwa Securities, après avoir travaillé chez Price Waterhouse à Londres. Il est diplômé de Supélec (1989).

1.2 Règlement Intérieur

Adopté lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 26 avril 2007, il précise les conditions de fonctionnement des organes de Direction et de Surveillance et en particulier :

- Le rôle du conseil ;
- Le cycle et l'ordre du jour des Réunions préprogrammées ;
- Le fonctionnement et les pouvoirs du Directoire ;
- La mission des comités :
 - Le comité « contrôle des comptes »
 - Le comité « stratégie et investissements »
- Les membres indépendants ;
- Le mode de contrôle de la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché ;
- Les conditions d'application pour la tenue des réunions par des moyens de télécommunication conformément à la réglementation en vigueur.

1.3 Composition des comités

- Le comité « contrôle des comptes » :
 - Monsieur Lucien Selce
 - Monsieur Bernard Roques

- Le comité « stratégie et investissements »
 - Monsieur François Louis Vuitton
 - Monsieur Cyril Court

1.4 Membre indépendant

- Monsieur Cyril Court

1.5 Limitation réglementaire des Pouvoirs du Directoire

Sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, le Directoire ne peut accomplir les actes suivants :

- Au delà de 1 M € :
 - L'engagement d'investissement ou de prises de participation
 - Les opérations financières susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de l'Entreprise
 - La signature de tout traité de fusion, de scission ou d'apport partiel d'actifs
 - La cession de toute branche d'activité ou entité.
- Et quel qu'en soit le montant de l'opération :
 - L'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la société
 - L'émission de valeur mobilière de toute nature
 - Les décisions de nature à influencer la stratégie du Groupe
 - Le rachat par la société de ses propres actions.

1.6 Convocations aux réunions et diffusion de l'information

Les membres du conseil ont accès à leur demande à toute information concernant le fonctionnement de la société en particulier aux reportings d'exploitation et de trésorerie.

Ils sont convoqués conformément aux statuts ainsi que les commissaires aux comptes qui, pour leur part, ne le sont que lors des réunions d'arrêté des comptes annuels et semestriels.

1.7 Rémunération et avantages en nature

Au cours des exercices 2010 et 2011, il n'a été versé aucune rémunération ni attribué aucun avantage de toute nature au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leur fonction de mandataires et il n'a été versé aucune rémunération par le groupe ou ses filiales à quelque titre que ce soit.

1.8 Activités des organes d'administration au cours de l'exercice 2011

- Le directoire s'est réuni 1 fois (janvier)
- Le Conseil de Surveillance s'est réuni 1 fois (janvier)
- Conformément à l'article R823.9 du code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et les comptes semestriels.
- Les réunions des Directoires et Conseils de surveillance se sont déroulées à PARIS
- Les procès-verbaux du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion, communiqués aux membres et approuvés à la réunion suivante.

1.9 Principales décisions adoptées lors du conseil de surveillance de 2011

- Le 26/01/2011, compte tenu de la décision du Tribunal de Commerce de laisser la société « in /bonis », le Conseil de Surveillance approuve les comptes rectificatifs de l'exercice clos le 31/12/2009.

II/ PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Organisation générale des procédures de contrôle interne

En matière de procédures de contrôle interne, les responsabilités étaient assumées aux divers niveaux de l'organisation du Groupe.

Au niveau, d'abord, de chacune des sociétés consolidées par le Groupe, le contrôle interne était organisé sous l'autorité des organes sociaux de l'entreprise. L'établissement des comptes, son calendrier, et ses méthodes devaient être conformes au manuel de procédures comptables. Les comptes étaient arrêtés par les conseils d'administration ou par les associés uniques des filiales et sont approuvés par les assemblées générales. S'agissant du reporting en cours d'année, les organes sociaux disposaient d'un document type à remplir selon un calendrier établi. Une centralisation et une analyse de ces documents étaient réalisées au sein du service Contrôle de Gestion. Un Comité de site avait lieu au minimum une fois par trimestre. Il permettait de passer en revue tous les documents établis et de définir les actions correctrices à mettre en place.

Cette organisation est complétée par les Commissaires aux Comptes qui certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe.

Descriptif des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration comptables & financières

La procédure et l'analyse de l'information financière s'appuient sur un ensemble de procédures de gestion financière telles que :

- des budgets annuels établis pour chaque société du Groupe sur la base d'échanges entre le management de chaque filiale et la Direction Générale du Groupe. Pour chaque mois de l'année, ces budgets comprennent le compte de résultat, les principaux éléments de situation financière, notamment les stocks et un suivi des effectifs.
- le reporting assure tout au long de l'année, le suivi des performances comparé au budget.
- la consolidation des comptes du Groupe SELCODIS, réalisée fin Juin et Fin Décembre à l'aide d'outils et selon des procédures du Groupe.
- le Groupe s'assure de manière régulière de l'évolution des engagements hors bilan du Groupe. Ce contrôle est effectué notamment dans le cadre du processus de consolidation dans la mesure où les sociétés sont tenues de préciser de manière exhaustive la liste de leurs engagements.
- l'accélération de la remontée des informations du reporting définit la périodicité de remontées des informations.

Le Président du Conseil de Surveillance

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Art 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales

En €

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES CONCERNES				
	2011	2010	2009	2008	2007
I – CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social.....	1 864 610	1 864 610	1 864 610	1 864 610	1 864 610
Nombre des actions ordinaires existantes.....	6 215 364	6 215 364	6 215 364	6 215 364	6 215 364
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes.....					
Nombre maximal d'actions futures à créer Par conversion d'obligations.....					
Par exercice de droits de souscription.....					
II – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes.....			600 000	980 450	40 994
Résultat avant impôts, participation des salariés & dotations aux amortissements et provisions.....	-387 695	-395 026		1 907 973	8 455 522
Impôts sur les bénéfices.....			-73 717	-71 700	-548 717
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés & dotations aux amortissements et provisions.....	1 040 862	-304 831	1 439 947	-37 011 103	14 434
Résultat distribué.....					
III – RESULTAT PAR ACTION					
Résultat avant impôts, participation des salariés & dotations aux amortissements et provisions.....	-0,062	-0,063	-0,01	0,31	1,36
Résultat après impôts, participation des salariés & dotations aux amortissements & provisions.....	0,167	-0,049	0,23	(5,95)	0,00
Dividende attribué à chaque action.....					
IV – PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés.....			1	1	1
Montant de la masse salariale			4	20 873	31 966
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres Sociales, etc.).....			2	7 239	12 324

COMPTES CONSOLIDES

1. ACTIF (EN K€)

	Exercice clos 31.12.2011	Exercice clos 31.12.2010
Actif		
Ecart d'acquisition		
Immobilisations incorporelles nettes		
Immobilisations corporelles nettes		
	50	50
Actifs financiers non courants	3	3
Impôts différés		
Actif non courant	53	53
Stocks et en-cours		
Avances et acomptes fournisseurs		
	8	1
Créances clients	42	42
Autres créances	324	250
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52	53
Actifs destinés à être cédés		
Actif courant	426	346
TOTAL ACTIF	479	399

2. PASSIF (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2011	Exercice clos le 31.12.2010
Passif		
Capital	1 865	1 865
Réserves consolidées	-39 105	-39 173
Résultat net Groupe	1038	74
Capitaux propres part du Groupe	-36 202	-37 234
Intérêts minoritaires	3	-6
Résultat minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	-36 199	-37 240
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	6 766	8 194
Dettes financières à long terme	22 139	22 085
Passifs d'impôt différé		
Passif non courant	28 905	30 279
Dettes fournisseurs d'exploitation	1 761	1 358
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an		
Autres dettes	5 960	5 952
Dettes financières à court terme		
Crédits à court terme et banques	52	50
Passif courant	7 773	7 360
TOTAL PASSIF	479	399

3. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2011	Exercice clos le 31.12.2010
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Autres produits de l'activité	29	308
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE	29	308
Achats consommés		
Achats et charges externes	-403	-565
Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	-14	-41
Charges de personnel		
Dotation aux amort et aux prov nette	1 429	364
Autres produits et charges		2
RESULTAT OPERATIONNEL	1 041	68
Coût de l'endettement net	-	-
Autres produits et charges financières		
RESULTAT AVANT IMPOT	1 041	68
Impôt sur les résultats		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 041	68
Quote-part des sociétés mises en équivalence		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 041	68
Part revenant aux intérêts minoritaires	3	-6
RESULTAT NET REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	1 038	74
Résultat net par action (en euros)	0,167	0,012
Résultat net dilué par action (en euros)	0,167	0,012

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN K€)

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
TRESORERIE AU 1ER JANVIER	3	-15
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 038	68
Amortissements et provisions nets des reprises	-1 429	-364
Actualisation des dettes et créances long terme (Plus) ou moins value sur sortie d'actifs		
Neutralisation du résultat sociétés mises en équivalence		
Variation périmètre		
Coût de l'endettement financier net		
Charges d'impôt (exigible et différé)		
Capacité d'autofinancement	-391	-296
Impôts versés		
Variation sur clients et autres créances	74	44
Variation sur fournisseurs et autres dettes	411	-334
Impact déconsolidation du GIE		
Incidence variation de périmètre		
Flux nets de trésorerie opérationnels	-54	-586
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Flux nets de trésorerie sur investissements		
Flux nets de trésorerie après investissements	-54	-86
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		
Augmentation / remboursement net des comptes courants	54	36
Remboursement du crédit vendeur		
Intérêts financiers nets versés		
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	54	36
Variation de la trésorerie	0	18
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	0	3
	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents actifs	52	53
Concours bancaires	-52	-50
Dettes financières court terme		

5. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (EN K€)

Le capital social est composé de 6 215 364 actions.

Variation des capitaux propres du Groupe

(En milliers d'euros)	Capital (1)	Réserves consolidées	Résultat net Groupe	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2010	1 865	-39 173	74	-37 234
Affectation du résultat 2010		74	-74	
Variation de périmètre				
Divers		-6		-6
Résultat 2011			1 038	1 038
Situation au 31 décembre 2010	1 865	-39 105	1 038	-36 202

Intérêts minoritaires

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts minoritaires en début d'exercice	-6	-18
Résultat de l'exercice	3	-6
Réserves	6	18
Intérêts minoritaires en fin d'exercice	3	-6

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

NOTES PRELIMINAIRES

Informations relatives à l'entreprise

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont les principales activités, au travers du groupe EDA SA, ont été perdues au cours du 1^{er} semestre 2009 après la mise en liquidation judiciaire de cette filiale.

Le jugement de liquidation des sociétés EDA SA et 2MD SAS a été prononcé le 26 mai 2009.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe SELCODIS au 31 décembre 2011 ont été préparés conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Le Président déclare que, suite à la procédure d'alerte initiée par les commissaires aux comptes en août 2009, la société a été convoquée au Tribunal de Commerce de Paris dans le cadre de la prévention des difficultés le 20 octobre 2009. Lors de cette audience, une nouvelle convocation nous a été donnée pour le 16 février 2010 durant laquelle nous avons de nouveau exposé nos arguments.

La société a de nouveau été convoquée sur saisine d'office le 6 mai 2010. Lors de cette audience une procédure d'enquête a été décidée par le Tribunal de Commerce avec nomination d'un enquêteur, Maître Pierrel, mandataire judiciaire. Ce dernier a rendu son rapport le 12 juillet 2010.

La Société a ensuite été convoquée au Tribunal de commerce de Paris le 9 novembre 2010. Lors de cette audience, la situation de la Société à fin octobre 2010, faisant notamment état d'une dette exigible s'élevant à 435 815 €, composée de dettes quasi-exclusives envers l'Etat et les conseils de la Société, a été présentée aux juges. Cette dette s'élevait à un montant de 616 862 € au 31 décembre 2009. Une première opération de la filiale de la Société lui a permis de rembourser la somme de 120 224 € aux débiteurs de la Société et la somme de 32 112 € au titre de l'avance en compte courant consentie par l'actionnaire de référence, ainsi que de payer certains fournisseurs.

Une prévision d'activité des filiales de la Société sur les 15 mois à venir a également été présentée aux juges du Tribunal de commerce. Cette prévision faisait ressortir une marge de 3 785 000 €, dont 360 000 € avant fin janvier 2011, ce qui devait permettre à la Société de rembourser l'intégralité de sa dette exigible avant fin mars 2011.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces éléments, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a décidé de laisser la société « in bonis » estimant que le montant des dettes exigibles et les perspectives de remboursement, déjà en cours ne justifiaient pas une procédure judiciaire dans l'immédiat et a fixé un nouveau rendez-vous le 26 janvier 2011 pour faire un nouveau point sur la situation financière de la société.

Lors de l'audience du 15 juin 2011, la Société a fait part au Président du Tribunal de commerce de Paris des retards pris sur ses prévisions d'activité et du règlement de sa dette exigible. Après avoir pris connaissance des documents qui lui avaient été présentés, le Président du Tribunal de commerce de Paris a décidé de laisser la société « in bonis » et lui a donné une nouvelle convocation pour le 20 octobre 2011.

Le 24 juin 2011, le Tribunal de commerce de Paris a rendu une décision défavorable à l'égard de la Société, dans un litige opposant cette dernière à la Compagnie Européenne de Garanties et Caution, et condamnant la Société au paiement de la somme de 682.000 euros avec intérêts au taux légal à compter du 3 septembre 2009.

Lors de l'audience du 20 octobre 2011, le Président du Tribunal de commerce de Paris a constaté que la Société avait pris du retard dans la réalisation du chiffre d'affaires attendu, et lui a donné une nouvelle convocation pour le 30 novembre 2011.

Dans ces circonstances, la Société a décidé de déposer une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Paris le 15 novembre 2011, afin d'obtenir l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Par lettre recommandée datée du 21 novembre 2011, le cabinet Mazars, a annoncé à la Société sa démission de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la Société.

Par jugement du 29 novembre 2011, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société, avec une période d'observation de 6 mois, et a nommé Maître Christophe Thévenot comme Administrateur Judiciaire et Maître Frédérique Levy Mandataire Judiciaire.

Par jugement en date du 22 mai 2012, le Tribunal de commerce de Paris a prolongé la période d'observation de 6 mois, jusqu'au 29 novembre 2012, nécessaire pour confirmer les possibilités de développement d'une nouvelle activité, dans l'optique de permettre à la Société de présenter un plan de continuation.